

Artprice T3 2012, progression CA, enchères Asie, cap vers 2 millions de clients confirmé.

CA en Keuros	3T2012	3T11	Variation en %
Internet	1270	1210	+5
Indices et autres prestations	88	85	+4
Recettes T3 sur enchères réalisées sur la Place de Marché Normalisée du 30/06/2012 au 15/08/2012	10		
Total 3ème Trimestre 2012	1368	1295	+5

Rappel des communiqués publiés pour les 1er et 2ème trimestres 2012:

CA en Keuros	2T 2012	2T2011	Variation en %
Internet	758	921	-18
Indices et autres prestations	52	81	-36
Recettes T2 sur enchères réalisées sur la Place de Marché Normalisée du 18/01-15/05 2012	35		
Total 2 T	845	1002	-15
CA en Keuros	1er T2012	1er T 2011	Variation en %
Internet	1440	1410	2
Indices et autres prestations	63	109	-41
Total 1 T	1503	1519	-1

Rapport du 3T 2012 et événements futurs

Le chiffre d'affaires du T3 2012 est supérieur au T3 2011 alors que la Place de Marché Normalisée à prix fixe ® d'Artprice est passée depuis 2011 entièrement gratuite et qu'Artprice, comme indiqué dans ses précédents communiqués a, dans le cadre de ses accords avec Google (décembre 2003), mis en ligne depuis juin 2012 en mode freeware (licence informatique propriétaire distribuée gratuitement sans toutefois conférer à l'utilisateur certaines libertés d'usage) des dizaines de millions de données normalisées de ses banques de données (communiqué du 04 /06/2012).

Pour autant, cette importante contribution n'est pas génératrice de charges nouvelles et n'impactera pas le résultat annuel de 2012. Fin 2012, début 2013, Artprice passe à une vitesse supérieure, principalement avec Google, et Baidu (Chine) en injectant dans l'Internet, environ 210 millions de données normalisées gratuites (en 5 langues, outre le français) sur le Marché de l'Art qui vont modifier radicalement la structure de la connaissance du Marché de l'Art et donc faire migrer les transactions physiques vers l'Internet de par la normalisation des oeuvres

Cette action réfléchie mais conséquente va annihiler des vieux réseaux où la seule valeur ajoutée naissait de l'ignorance de l'une ou l'autre des parties. La capillarité de l'Internet est désormais telle dans le Marché de l'Art (90 % de pénétration/source AMI), que c'est maintenant, la vraie fenêtre de tir pour Artprice, d'opérer cette révolution, sans impacter son C.A. et son résultat et d'être au cœur des transactions par sa Place de Marché Normalisée à prix fixe et aux enchères, grâce à l'injection dans l'Internet de ses 210 millions de données normalisées gratuites.

Par cette nouvelle stratégie de gratuité très étendue, tout en protégeant bien évidemment toutes ses données payantes à hautes valeurs ajoutées, l'objectif d'Artprice était de passer, avant la fin décembre 2012, à 2 millions de clients avec leurs logs comportementaux dans le strict respect des lois propres à l'Union Européenne et les USA pour arriver, selon Artprice, de manière potentielle, à une valorisation du fichier clients à 450 millions d'euros (c.f. paragraphe commentant l'approche méthodologique plus bas). Il est à fin octobre 2012 de 1 953 000 membres qualifiés. On peut donc raisonnablement affirmer que l'objectif sera, sans problème, atteint à la mi-décembre 2012.

Les process industriels d'Artprice qui normalisent le Marché de l'Art (ID artiste/bio, ID œuvre/traçabilité, ID catalogue raisonné, ID estimation/économétrie, ID bibliographie, ...) avec des centaines de millions de données propriétaires sont en train de se déployer dans l'Internet avec, début décembre la base de données en clair de l'intégralité des oeuvres et de leurs traçabilités (de 1700 à nos jours) dans le Marché de l'Art pour générer une nouvelle accélération très forte du fichier clients mais aussi par le développement des d'A.P.I. ouvertes réalisées sous architecture REST.

Des nouvelles applications mobiles sont en cours de développement, tant pour l'OS Android de Google, que pour l'iPad et l'iPhone qui incluront une fonction kiosque payante par minute ou par unité selon le pays et le besoin client. De telles bases de données normalisées, qui s'enrichissent tous les jours, sont le fruit de dizaines d'acquisitions dans le monde par Artprice et plus d'un million d'heures de ses Historiens, Rédacteurs et Développeurs de 1997 à 2012. C.F. détail et historique dans le document de référence Artprice 2011 du 27 juillet 2012 (178 pages) <http://www.amf-france.org> .

Les premiers résultats de ce pari audacieux mais réfléchi se mesurent immédiatement avec une augmentation du trafic de 40% en moins de 4 mois sans la moindre perte de C.A.

Sur les opérations de courtage aux enchères par la Place de Marché Normalisée (C.A. période du 30 juin au 15 août au 2012 suite au délai de 45 jours séquestre/règlement) qui ont pris un léger retard, Artprice et son président fondateur thierry Ehrmann confirment, sans le moindre doute, que tous les paramètres de réussite historique propres au marché de l'Art sont là et progressent de jour en jour : Artprice totalise plus de 200 nouvelles œuvres de qualité par jour, (l'offre, dans le marché de l'Art, étant historiquement la plus dure à réaliser par rapport à la demande), forte croissance de nouveaux clients, notamment asiatiques et les demandes en marque blanche qui émanent de nombreuses Maisons de Ventes.

De plus, Artprice dispose d'une réserve colossale d'œuvres sur la Place de Marché Normalisée à prix fixe, créée en 2005, qu'elle n'a volontairement pas encore basculée sur le mode enchères pour préserver son eco-système, (où Artprice n'est pas rémunérée) ainsi que l'un des fichiers clients le plus qualifié, dans le monde de l'Art. Subsiste un seul et unique problème majeur mais par nature transitoire: le problème primordial de la langue avec le tiers de confiance. Pour autant le démarrage des enchères sur la Place de Marché Normalisée ne date que de quelques mois seulement.

En Asie, la Place de Marché Normalisée va se déployer de manière autonome, hors France avec l'ouverture à Hong Kong d'Artprice en Août 2012 et son deuxième point de négociation à Singapour lui donnant ainsi la latitude d'opérer comme bon lui semble sans contraintes... Un peu de patience est donc nécessaire dans un schéma où toutes les conditions de réussite sont acquises.

Explication du léger retard pris avec la Place de Marché Normalisée aux enchères et les solutions en cours.

Ce léger retard se résume simplement avec l'information réglementée d'Artprice publiée le 30 avril 2012 et confirmé par le Document de Référence du 27 juillet 2012 où, en toute transparence, Artprice avait communiqué avec précision, le problème transitoire dans son information réglementée 04/ 2012, en page 37 du rapport annuel 2011 chapitre "Risques liés à l'application de la Directive Services donnant capacité de pratiquer sur la Place de Marché Normalisée® d'Artprice des opérations de courtage aux enchères par voie électronique :

"La Place de Marché Normalisée aux enchères® d'Artprice repose en grande partie sur la gestion du règlement, consécutif à la transaction liée aux enchères, par un Tiers de Confiance qui effectue toute une série d'opérations autour de deux actes principaux, le séquestre de la somme versée par l'acheteur et la mainlevée de ladite somme au profit du vendeur lors de la bonne réception par l'acheteur de l'œuvre, objet des enchères.

Artprice considère qu'il existe un risque de frein et d'inhibitions des utilisateurs de la Place de Marché Normalisée aux Enchères® incluant les clients historiques d'Artprice et les nouveaux clients. En effet, l'opération, autour de deux actes principaux, le séquestre de la somme versée par l'acheteur et la mainlevée de ladite somme au profit du vendeur lors de la bonne réception de l'oeuvre objet des enchères, repose sur une vingtaine d'étapes que les deux Tiers de Confiance spécialisés, retenus par Artprice, décrivent uniquement en langue anglaise.

Concernant le risque d'inhibitions sur une monnaie unique de règlement, à savoir le dollar, que traite le leader mondial des Tiers de Confiance, escrow.com (pour mémoire le terme "escrow" signifie "séquestre" en anglais), Artprice, après le lancement des enchères sur sa Place de Marché Normalisée® le 18 janvier 2012, a constaté un blocage très net de sa clientèle qui refusait de se voir imposer le dollar comme monnaie unique. Artprice a donc remédié à ce problème après le lancement mondial des enchères sur sa Place de Marché Normalisée® en retenant le Tiers de Confiance leader européen Transpact.com (société Anglaise) qui accepte les règlements en euro, en livre sterling et en dollar.

Pour autant, la barrière linguistique subsiste, notamment, pour la clientèle mondiale d'Artprice qui a l'habitude de converser en anglais mais qui, pour autant, n'a pas la maîtrise suffisante des termes techniques et juridiques anglais qui décrivent la vingtaine d'étapes permettant le bon déroulement du règlement de la transaction consécutive à l'enchère. Artprice, au regard de l'article 5 de la loi du 20 juillet 2011 transposée dans le Code du Commerce à l'article L321-3, ne peut en aucun cas se substituer en tout ou en partie au Tiers de Confiance. De même, Artprice ne peut détenir, directement ou indirectement à travers des liens capitalistiques, une quelconque participation dans une société Tiers de Confiance.

Artprice est donc tributaire d'Escrow et de Transpact, ses Tiers de Confiance actuels, pour les problèmes de traduction car, d'une part, seul le Tiers de Confiance connaît ses lignes de programme, API et mode opératoire entre acheteur et vendeur qui évoluent constamment et, d'autre part, le Tiers de Confiance agissant en toute autonomie par rapport à Artprice, ce dernier n'a pas pouvoir à imposer au Tiers de Confiance la traduction de leurs sites en différentes langues. A ce titre, Artprice ne peut, dans l'immédiat, satisfaire les principales langues de ses clients utilisées sur ses banques de données à savoir le Français, l'Allemand, l'Italien, l'Espagnol et le Chinois.

Pour autant, Artprice recherche activement les solutions liées au problème des 5 langues, outre le Français, tant auprès de ses Tiers de Confiance actuels qu'auprès d'autres Tiers de Confiance, notamment pour la zone Asie-Pacifique où le règlement bancaire des banques chinoises est fondamentalement différent. Artprice, avec ses deux Tiers de Confiance, a montré le nombre très impressionnant de clients qui, arrivés sur la page du site du tiers de confiance, décrochent car ils considèrent que transférer des sommes importantes sans une maîtrise totale du texte dans leurs langues habituelles, est un risque non négligeable.

C'est en montrant ce pourcentage de transactions désactivées en dernière minute sur les sites de nos tiers de confiance, que ces derniers prennent conscience qu'il serait nécessaire qu'ils prennent la responsabilité de traduire leur site dans les langues d'Artprice (Français, Anglais, Allemand, Italien, Espagnol et Chinois), leurs pages et leurs API informatique. De manière générale, l'ensemble des facteurs risques et éléments exogènes décrits au présent paragraphe et liés à la Place de Marché Normalisée aux enchères ne permettent pas à Artprice d'annoncer un quelconque chiffre d'affaires prévisionnel."

Plusieurs établissements bancaires basés en Asie d'envergure mondiale répondent à ces critères.

Depuis, Artprice a donc installé ses infrastructures à Hong Kong (août 2012) puis dans un deuxième temps seront reliés à Singapour (communiqué du 27 octobre 2012). De manière quasi indiscutable,

une des principales solutions passe par un tiers de confiance qui soit, d'une part, en conformité notamment avec le droit monétaire et financier Chinois et sache, par ailleurs gérer les langues d'Artprice (Français, Anglais, Allemand, Italien, Espagnol et Chinois) et, à terme, 4 autres langues asiatiques avec un service clients émanant exclusivement du tiers de confiance qui aide, dans leurs langues d'origine, les clients d'Artprice, leur permettant ainsi le bon déroulement du règlement de la transaction consécutive à l'enchère dans la vingtaine d'étapes. En Asie, la Place de Marché Normalisée va se déployer de manière autonome, hors France avec l'ouverture à Hong Kong d'Artprice en Août 2012 et son deuxième point de négociation à Singapour lui donnant ainsi la latitude d'opérer comme bon lui semble sans contrainte...

Pour information, les principales banques, Européennes et notamment françaises, n'arrivent même pas à répondre au cahier des charges d'Artprice (séquestre de la somme versée par l'acheteur et la mainlevée) qui, par extension logique, est pourtant tout l'avenir des transactions sur Internet qui vient de dépasser les 3 milliards de connectés avec 1,2 milliards de nouveaux connectés par an (fixe + mobile) pour les exercices de 2012 à 2015 soit près de 90% de la population active mondiale connectés à Internet en 2014.

Synthèse des premiers mois de la Place de Marché Normalisée aux Enchères @.

Artprice est arrivée en quelques mois à mettre en ligne, par sa Place de Marché Normalisée aux Enchères protégée au titre de la propriété intellectuelle, des œuvres millionnaires et à minima, des œuvres de grande qualité avec des vendeurs internationaux notoirement connus.

Concernant l'avenir du Marché de l'Art sur Internet, Artprice invite à lire l'analyse des Echos du 3 mars 2012, où le Rapport annuel d'Artprice sur le marché de l'Art est présenté avec en écho, une interview du Président de Christie's qui se termine par cette phrase "L'avenir du Middle Market de 800 à 10 000 € est sur le net." Artprice précise, que ce segment représente à l'échelon mondial, 81 % des transactions. Artprice ramène donc indéniablement la preuve par un tiers qui a la qualité d'expert incontestable, que l'ancienne économie du marché de l'Art considère indiscutablement que 81% des ventes d'œuvres d'art passera bien par Internet et de facto, par notre position de leader incontesté, sur notre Place de Marché Normalisée.

De même, l'étude économique de ce mois-ci, ayant pour titre : "La mort prochaine des Maisons de Ventes par Artemundi Global Fund (source Art Media Agency.) est édifiante et conforte intégralement point par point, la vision d'Artprice sur les enchères en lignes:

<http://www.artmediaagency.com/56446/la-mort-des-maisons-de-ventes>

Dans une grande partie du monde, posséder des salles des ventes physiques représentent désormais un véritable passif, générateur de charges, d'où les demandes en marque blanche et/ou grise qui émanent de nombreuses Maisons de Ventes vers Artprice.

Le Nerf de la guerre est le coût d'intermédiation (37,5% en moyenne selon le C.V.V.) où Artprice impose ses taux, là où réside le profit, à savoir : 9% de produit résultant de la Place de Marché Normalisée aux enchères sur les œuvres de moins de 7500€, 7% de 7 500 à 15 000 € et 5% sur les œuvres de plus de 15 000 €. Cette politique tarifaire est imbattable pour saisir le Middle Market de 800 à 15 000 € qui représente 81% des transactions.

Artprice considère que ce nouveau paradigme économique est irréversible avec 3 milliards d'internautes ainsi que l'arrivée très récente des "Silver surfeurs" que sont les plus de 50 ans, à haut pouvoir d'achat et principaux utilisateurs d'Artprice, qui font désormais d'Internet leur terrain de prédilection pour la recherche d'œuvres d'art dans le monde avec les tablettes qui correspondent parfaitement à leurs cultures de Seniors.

La domination commerciale de l'Internet mobile colle parfaitement à Artprice, car sa clientèle est par nature nomade, aisée et a besoin d'informations dans le feu de l'action (Galeries, Salles des ventes

Expertises...). L'Internet mobile pour Artprice devrait représenter sous peu de temps, 80% de ses consultations. Artprice en 2012 est déjà à près de 40 % (iOS, Android). L'ensemble des grands bureaux d'études émet à la hausse une prévision en nombre de Smartphones / Tablettes vendus pour 2013 qui se situe entre 1,1 et 1,3 milliards de nouveaux internautes mobiles.

A une question souvent posée à Artprice, notamment par ses propres actionnaires et par des tiers, à savoir, imposer d'office à ses clients le transfert de sa Place de Marché Normalisée à prix fixe, à la version enchères en supprimant d'office la version à prix fixe où Artprice n'est pas rémunérée est considéré par Artprice comme une grave erreur marketing qui fragiliserait la Place de Marché Normalisée à prix fixe, compte tenu de ses forts volumes, et qui est un véritable éco-système économique depuis janvier 2005.

De même, elle est le principal générateur de nouveaux clients. C'est par cette réflexion qu'Artprice doit opérer une transition en douceur, sans jamais forcer ses fidèles clients, d'autant plus que cette dernière continue de croître fortement avec la création de nouveaux clients tout au long de l'année 2012 par sa gratuité.

Artprice se fonde, sur le principe et le bon sens, qu'une très grande majorité des vendeurs choisira naturellement à terme les enchères car, contrairement à un marché comme l'immobilier ou l'automobile, où la variation entre le prix fixe et les enchères est somme toute peu importante, dans le cadre d'Artprice, le différentiel du prix fixe que l'on présume d'une œuvre d'art et celui du prix résultant d'une enchère peut, même si le vendeur est un professionnel, passer du simple au double très naturellement.

C'est sur ce postulat qu'Artprice considère qu'il détient, de manière propriétaire, depuis bientôt 9 ans, un nombre de vendeurs et d'acheteurs très important dans un mode bases de données et software propriétaires, et ce, dans le monde entier, avec un volume d'œuvres d'Art proposées annuelles estimé par Artprice à un volume d'environ 6,3 milliards d'euros art avec un taux de ventes à prix fixe estimé à environ, de l'ordre de près d'un tiers sur lesquelles Artprice n'est pas encore rémunérée en mode prix fixe.

Pour rappel, le modèle de la Place de Marché Normalisée à prix fixe est désormais éprouvé et validé par le marché de l'Art notamment en période de crise majeure. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : selon le rapport d'activité 2005 du Conseil des Ventes Volontaires de meubles aux enchères publiques, "l'offre sur Artprice était de 1,3 milliards d'euros d'œuvres d'Art". En 2006, l'offre était de 2,7 milliards d'euros d'œuvres d'Art. En 2007, l'offre était de 4,32 milliards d'euros d'œuvres d'Art. En 2008, l'offre était de 5,4 milliards d'euros d'œuvres d'Art. En 2009, l'offre était de 5,85 milliards d'euros. En 2010, elle était de 6,30 milliards d'euros. (C.F. Document de référence AMF 2011).

Evénements futurs:

Objectif de 2 millions de clients fin 4T 2012 confirmé pour la mi-décembre 2012.

Perspectives fin 2012 : 2 millions de clients qualifiés (logs comportementaux) avec un objectif potentiel de valorisation selon Artprice au regard des coutumes du Marché de l'Art de 450 M€ pour ce patrimoine incorporel.

Le principal patrimoine incorporel (hors banques de données) d'Artprice qui n'apparaît pas dans son haut de bilan, et que partiellement dans son cours de bourse, et qui pourtant, représente selon la société, désormais le paramètre principal qui valorise Artprice grâce à l'aménagement de son objet social votée à l'unanimité par les actionnaires à l'A.G.E. de 2012 et la modification législative, est son fichier clients et l'intégralité de leurs logs de comportements. (Voir l'approche méthodologique dans le communiqué du 14 mai 2012).

La démarche d'Artprice est avant tout, de créer pour ses actionnaires, de la richesse avec des valeurs incorporelles incontournables.

Par sa Place de Marché Normalisée à prix fixe et aux enchères, Artprice, au regard des coutumes et méthodes éprouvées depuis plus de 120 ans sur le marché de l'Art, considère désormais, fort de sa nouvelle extension de son objet social, que son principal patrimoine incorporel non intégré dans son périmètre économique et faiblement dans son cours, est son nombre de clients qui était en début d'année de 1,4 millions de clients. L'objectif d'Artprice est de passer avant fin décembre 2012 à 2 millions de clients (avec leurs logs comportementaux) pour arriver selon Artprice, de manière potentielle à une valorisation du fichier clients à 450 millions d'euros.

Il est à fin octobre de 1 953 000 membres qualifiés. Le marché, les analystes, les actionnaires avec ces nouveaux critères seront parfaitement définir le prix de l'action Artprice par eux mêmes. La démarche d'Artprice est avant tout de créer pour ses actionnaires de la richesse avec des valeurs incorporels incontournables pour répondre aux besoins de l'économie du Marché de l'Art à l'ère d'Internet face à des concurrents qui ont des décennies de retard en imposant de plus, des barrières d'entrées quasi infranchissables que sont les droits de propriétés intellectuelles d'Artprice sur la P.M.N.

En effet, depuis près de 120 ans, selon la méthode des comparables, la valeur d'une Maison de Ventes et/ou d'une Galerie dans le monde se décompose en deux postes principaux: 80 % le fichier clients, entre minimum 225€ et 1800€ par client et 20 % pour la marque de la Maison de Ventes ou Galerie si cette dernière est notoirement connue. Pour bien comprendre la différence entre un poste client estimé à 225€ et l'autre à 1800€, c'est à partir des strates d'informations détenues sur le client final que l'on calcule l'estimation.

C'est la plus vieille méthode pour valoriser une Maison de Ventes ou une Galerie. La grande valeur d'Artprice, c'est de pouvoir trouver pour une vente, les collectionneurs dans le monde qui par leur présence vont permettre de doubler ou tripler le prix de vente de l'œuvre. Dans une vente cataloguée sur un artiste connu, des nouveaux collectionneurs de l'autre bout de la planète peuvent faire progresser de manière considérable la vente, et sur ce sujet-là, Artprice est le seul à détenir l'intégralité de ces fameux collectionneurs avec leurs logs (requêtes) de comportements sur 210 pays.

Artprice et son aménagement subsidiaire de son objet social peut prétendre désormais à bénéficier, avec sagesse, à la meilleure méthode de comparable, pour valoriser une Maison de Ventes ou une Galerie, parce qu'elle date de 120 ans, qu'elle est toujours d'actualité et éprouvée des milliers de fois de par le monde. Par principe prudentiel, Artprice dans la recherche de sa nouvelle capitalisation auprès des bureaux d'analyses et du Marché, retiendra la fourchette basse avec l'objectif de 450 millions d'Euros pour la valorisation de ce patrimoine incorporel clients dans son cours de bourse en 2013.

Artprice possède un fichier client extrêmement complet avec plus de 18 milliards de logs, en parfait respect avec les règlements des Autorités Européennes et Américaines, ce qui permet à Artprice de savoir exactement ce que recherche ou possède chacun de ses clients par son Data Mining et désormais le Big Data.

En 2012/2013, Google et Baidu (Chine) comme interface directe de toutes les banques de données d'Artprice.

Pour cela, comme le Groupe l'avait annoncé dans son communiqué du 4 juin 2012, Artprice a démarré progressivement, depuis juin 2012, la mise en ligne principalement par Google et Baidu (Chine) sur Internet d'une très grande partie de la structure de ses banques de données et de sa normalisation du

Marché de l'Art en mode freeware, (licence informatique propriétaire distribuée gratuitement sans toutefois conférer à l'utilisateur certaines libertés d'usage). L'ensemble des process industriels d'Artprice formant ses banques de données est déposé et protégé, notamment par les dépôts à l'A.P.P. (Agence de Protection des Programmes). Le rapport entre Artprice et Google est contractuelle et date de 2003. Il est en lui même, la preuve que la - Lex Google - n'est pas vraiment la bonne réponse adéquate dans l'économie numérique mondiale. En 2013, Artprice vise, principalement avec Google, et Baidu (Chine) en incluant ses différentes langues, environ 210 millions de données normalisées gratuites sur le Marché de l'Art en ligne sans impacter son C.A. et son résultat et être au cœur des transactions par la Place de Marché Normalisée.

En 5 mois, 1,2 millions de chargements de sa base normalisée de plus de 500 000 artistes.

Le besoin des Acteurs du Marché de l'Art est tel en matière de normalisation des bases artistes, qu'Artprice a totalisé, du 01 juin 2012 au 30 octobre 2012 : 1,2 millions de chargements de sa base normalisée de 504 825 artistes cotés en ventes publiques (3 millions de références de données Artistes avec les langues). Selon thierry Ehrmann, ce chiffre spectaculaire par son nombre, notamment avec les mois d'été les plus creux dans le Marché de l'Art (juin/ juillet/août 2012), valide amplement le postulat d'Artprice qui considère que la Normalisation du Marché de l'Art est la clef de voûte pour la dématérialisation du Marché de l'Art dont bien sûr la Place de Marché Normalisée aux enchères et à prix fixe d'Artprice est l'extension naturelle de cette économie dématérialisée en mode E.C.N. type Nasdaq. De là, la décision d'Artprice de passer une vitesse supérieure début 2013 avec les 210 millions de données normalisées gratuites sur le Marché de l'Art en ligne.

Pour autant, cette contribution de données normalisées gratuites n'est pas génératrice de charges nouvelles et n'impactera pas le résultat annuel de 2012. Les premiers résultats de ce pari audacieux se mesure immédiatement par + 40 %, du 01 juillet au 30 octobre 2012, de trafic par rapport à juillet/août 2011 sans la moindre perte de C.A. Cette nouvelle stratégie de gratuité très étendue préserve bien évidemment ses données payantes à hautes valeurs ajoutées.

Il faut rappeler que depuis le 1er juin 2012, le Monde de l'Art, notamment les Institutionnels, Universités, Musées, Fondations, Bibliothèques, Services Judiciaires, Interpol & Douanes, Sociétés de Droits d'Auteurs (type ADAGP), Assureurs, Stolen-Art.com, Bases encyclopédiques (type Wikipedia), Internet Directories et bien sûr les Maisons de ventes, Galeries, Associations d'experts, ont désormais accès en clair à l'intégralité de la base de données Artists-index.com d'Artprice.

Cette banque de données normalisée Artist-id.com est considérée par les Acteurs du Marché de l'Art, mais aussi par les Historiens et Chercheurs, comme de très loin, la plus exhaustive au monde. Les chiffres communiqués ce jour l'attestent. Google dans le cadre de son accord de partenariat avec Artprice (2003) et d'autre part Baidu (Chine) ont déjà mis en ligne l'intégralité du fichier source dans l'intégralité des 5 langues outre le français, (Anglais, Allemand, Italien, Espagnol et Chinois). Pour découvrir la base de données à plat et en clair : <http://web.artprice.com/artists/directory/A>

Ces acteurs clés vont donc bénéficier aussi du développement d'Artprice en B to B sur des A.P.I. ouvertes réalisées sous une architecture REST (Representational State Transfer) qui est une manière novatrice de construire une application pour les systèmes fixes et mobiles, qui reprend l'architecture originale du Web.

L'avenir d'Artprice en 2012 passe par son ouverture à Hong Kong et son jumelage avec Singapour pour verrouiller les 2 portes de l'Asie

Artprice a été la première agence de presse dans le monde, à annoncer et certifier, chiffres à l'appui, en 2010 que la Chine était devenue dans le marché de l'Art la première puissance mondiale sans contestation possible devant les USA. Comme indiqué dans ses précédents rapports annuels, Artprice annonce que l'Asie, dans son ensemble, va représenter pour 2012 plus de 55 % du Marché de l'Art mondial, avec en horizon 2015, une part minimale de 70 à 75 % du Marché de l'Art.

Pour autant, malgré l'omniprésence de la Chine avec ses 41 % de parts de marché, désormais numéro un mondial, très loin devant les USA avec ses 23 %, l'Asie avec ses 61 % de la population mondiale peut se révéler très complexe, voir fatale pour un grand nombre d'entreprises occidentales.

Sur le Marché de l'Art, la distribution des parts de marché est très sophistiquée. La grille de lecture donne bien évidemment la Chine comme leader, mais aussi Singapour, Hong Kong l'Indonésie, Taiwan, le Japon, la Corée du Sud et les Philippines.

Il n'existe, pour rentrer sur la Chine, l'Inde, l'Asie du Sud Est et la Péninsule Arabique qui constituent l'Asie avec, pour voisins, l'Australie et la Nouvelle Zélande, que deux portes d'entrée sur le Marché de l'Art et qui sont, par ailleurs, chefs de file en Asie des marchés financiers et des services de gestion de patrimoine. Ces deux portes d'entrée sont Singapour et Hong Kong. C'est pour cela qu'Artprice s'est fortement impliquée pour son implantation à Hong Kong début Août 2012 . Mais indiscutablement, il lui manquait la deuxième porte, la plus importante, pour verrouiller l'Asie dans son ensemble, avec toutes ses sensibilités culturelles, à savoir Singapour où l'accord s'est réalisé le 25 octobre 2012.

Singapour est une Cité-Etat cosmopolite, qui a un niveau de vie très élevé, qui est dynamique et globale, avec une stabilité politique et une grande solidité financière. Elle possède aussi une scène artistique importante, une industrie muséale puissante et un port franc qui répondra aux besoins du Marché de l'Art pour l'Asie. D'autre part, Singapour est classée dans les trois premiers états au monde en terme de pénétration de l'Internet haut débit.

Artprice est heureux d'annoncer une alliance de longue durée avec Art Stage Singapour, construite depuis l'origine de cette principale foire d'art contemporain asiatique, pour arriver fin 2012 à la construction d'un binôme mature qui porte, tant sur la production et l'édition communes d'ouvrages pédagogiques et flux numériques permanents donnés aux collectionneurs et amateurs asiatiques que la mise en commun de fichiers clients extrêmement qualifiés pour créer la chaîne de valeur ajoutée (Place de Marché Normalisée d'Artprice) sur Internet entre deux éditions d'Art Stage Singapour.

En 2015 Artprice émet l'analyse, chiffres à l'appui, que l'Asie pèsera au minimum 70 à 75 % du marché de l'art mondial.

C'est donc avec une logique implacable qu'Artprice s'est installée, comme prévue à ses engagements, en août 2012, puis dans un second temps, des salles machines à Hong Kong qui est le laboratoire d'essai de la République Populaire de Chine et la porte d'entrée de toute l'Asie. Hong Kong avec son port franc, est déjà dans les quatre premières places du marché de l'art mondial. L'économie du marché de l'art en Asie repose en grande partie sur son marché intérieur, Artprice va donc lancer sa Place de Marché Normalisée aux enchères asiatique en conformité avec le droit bancaire chinois ainsi que les us et coutumes des acteurs asiatiques. L'Europe qui était le centre du marché de l'art durant 50 ans perd sa place définitivement en 2012 pour l'Asie qui devance aussi de très loin les USA.

Artprice rappelle que l'intégralité de ses services, produits, Place de Marché Normalisée aux enchères et à prix fixe ainsi que ses 27 millions de pages de données sont en Mandarin standard depuis plusieurs années. Cette ouverture est donc le fruit de cinq ans de travail d'implantation en Asie. D'ou l'importance du Moteur de recherche Baidu qui a 90% de part de marché en Chine et Honk Kong.

Cette Place de Marché Normalisé aux enchères, dont le siège puis les salles machines seront à Hong Kong, va se traduire comme prévue par des alliances contractuelles (C.F. communiqué Art Stage Singapore 27 /10/ 2012) avec, soit une participation capitalistique signifiante, soit une maison de ventes aux enchères, soit un conglomérat incluant maisons de ventes / galeries / foires d'art contemporain qui à terme, est la stratégie gagnante. A contrario de l'Europe et des USA, l'Asie considère que la structuration du Marché de l'Art est une continuité entre Maisons de ventes, Galeries, Foires d'art contemporain et ventes after sale.

A la différence du marché européen ou nord américain, le marché asiatique, principalement la Chine, a plusieurs spécificités, étant arrivé récemment sur le marché de l'art. La principale, est que l'Asie, considère que les salles des ventes physiques (et non les Maisons de Ventes) sont totalement désuètes en 2012 par rapport aux places de marché électronique sur Internet (E.C.N.), dont Artprice détient les droits de propriété intellectuelle, notamment en terme de normalisation.

Evolution du Marché de l'Art en 2012/2013, valeur refuge face aux crises de grandes ampleurs.

Les résultats et records spectaculaires sur l'ensemble des continents enregistrés en 2011 et notamment au premier, deuxième et troisième trimestre 2012 sur le marché de l'Art, attestent les chiffres et prévisions d'Artprice. Au même titre que l'or, le marché de l'Art, a toujours été, historiquement, une valeur refuge face aux crises de grandes ampleurs et notamment aux dépréciations d'actifs financiers que l'économie mondiale et notamment Européenne continue d'affronter en 2012/2013

Cette confiance se retrouve aux USA qui ont été les premiers touchés par la crise du marché de l'Art mais aussi peu à peu en Europe et principalement en Asie. De même, la remontée des prix des oeuvres d'art (Artprice Global Index) et les records successifs en 2012, sur l'ensemble des continents, montre que la reprise du Marché de l'Art est définitivement en marche malgré la crise mondiale qui perdure et redouble de plus belle. Les ventes d'automne de ce début novembre démarrent avec de bons résultats.

A propos de la volatilité d'Artprice et des forts volumes quotidiens

A la question de certains actionnaires sur la volatilité du cours indépendant d'Artprice la société renvoie le lecteur page 7 du Document de référence 2011 en facteurs Risques actions 4.1.3 : " Artprice étant considérée, depuis son introduction, comme une valeur spéculative, par son caractère innovant, et, par ailleurs, liquide, elle est susceptible de variation de cours (Intraday) très importante au sein d'une même journée ou sur des périodes plus longues. Le Trading haute fréquence, qui touche principalement des sociétés à caractère spéculatif avec une forte liquidité, est susceptible d'amplifier, de manière impressionnante, les variations à la hausse et/ou à la baisse d'Artprice".

"A ce titre, la société met en garde les investisseurs qui doivent considérer Artprice comme une valeur hautement spéculative et sensible au Trading haute fréquence et/ou aux opérateurs recherchant des plus-values sur des délais assez courts dans des volumes importants. Les 12 années de cotation d'Artprice sur le marché réglementé Eurolist by Euronext démontrent qu'Artprice a été, à plusieurs reprises, considérée comme la société ayant eu des performances boursières les plus importantes à la hausse suivies de corrections toutes aussi impressionnantes. Le passage au SRD Long Only à partir du 24 février 2012 ne peut qu'accentuer les risques décrits au présent paragraphe".

Enfin, Artprice invite ses nouveaux et futurs actionnaires qui désirent connaître l'historique de la Société à prendre pleinement connaissance de son information réglementée et très détaillée dans son récent Document de Référence 2011 du 27 juillet 2011 (178 pages) <http://www.amf-france.org> et, notamment, au niveau des paragraphes « Activité et événements importants survenus au cours de l'exercice » : - « Événements importants intervenus depuis la date de clôture, le 31 décembre 2011, et

perspectives d'avenir » du rapport du C.A. De même le grave problème du principal forum français objet quotidien de fausses informations est traité page 33 chapitre 4.3.22 en ligne <http://goo.gl/1gzOk>

Artprice avec plus de 12 ans de communication réglementée à l'Eurolist, se fait un point d'honneur à produire toute l'information nécessaire aux professionnels des Marchés financiers, mais aussi aux néophytes du Marché de l'Art. Toutes les questions des 18 000 actionnaires d'Artprice trouvent systématiquement leurs réponses dans l'information réglementée d'Artprice qu'elle diffuse en ligne sur Internet sur son propre site et sur celui de son diffuseur, homologué par l'AMF, ActusNews (www.actusnews.com). <http://www.artprice.com> (c)1987-2012 thierry Ehrmann

A propos d'Artprice :

Artprice invite ses actionnaires et le marché, pour comprendre précisément cette révolution législative et historique de 5 siècles et l'impact sur Artprice, à lire en 50 questions-réponses courtes et pédagogiques la synthèse faite en mars 2012 de la Place de Marché Normalisée à prix fixe et aux enchères depuis son lancement fin janvier 2012.

Lien Internet ci joint sur Actusnews, site homologué de l'AMF à l'adresse ci-jointe :
<http://www.actusnews.com/communiquer.php?ID=ACTUS-0-26960>

Artprice est le leader mondial des banques de données sur la cotation et les indices de l'Art avec plus de 27 millions d'indices et résultats de ventes couvrant plus de 500 000 Artistes. Artprice Images® permet un accès illimité au plus grand fonds du Marché de l'Art au monde, bibliothèque constituée de 108 millions d'images ou gravures d'oeuvres d'Art de 1700 à nos jours commentées par ses historiens. Artprice enrichit en permanence ses banques de données en provenance de 4 500 Maisons de ventes et publie en continu les tendances du Marché de l'Art pour les principales agences et 6 300 titres de presse dans le monde. Artprice diffuse auprès de ses 1 953 000 membres (member log in), ses annonces, qui constituent désormais la première Place de Marché Normalisée® mondiale pour acheter et vendre des oeuvres d'Art à prix fixes ou aux enchères (réglementée par les alinéas 2 et 3 de l'article L 321.3 du code du commerce).

Artprice est cotée sur Eurolist by Euronext Paris au compartiment B, SRD long only : Euroclear : 7478 - Bloomberg : PRC - Reuters : ARTF

Sommaire des communiqués d'Artprice: http://serveur.serveur.com/press_release/pressreleasefr.htm
Découvrir l'alchimie et l'univers d'Artprice <http://web.artprice.com/video> dont le siège social est le célèbre Musée d'art contemporain Abode of Chaos / Demeure du Chaos.

Suivre en temps réel toute l'actualité du Marché de l'art avec Artprice sur Twitter:

<http://twitter.com/artpricedotcom>

Contact: Josette Mey, tel: +33(0)478-220-000, e-mail: ir@artprice.com